

Exploration d'une implémentation de gestion électronique de documents en Afrique au travers du projet d'archivage interactif multimédia évolutif (aime) dans le secteur de l'audiovisuel

Lassane TAPSOBA

¹Centre de recherche et d'études en management (CREM), Université Aube Nouvelle, 06 BP9283 Ouagadougou 06, Burkina Faso.

RESUME :

L'objectif principal de cet article est d'explorer et analyser le ressenti des utilisateurs suite à l'adoption d'un outil de Gestion Electronique des Documents (GED) dénommé AIME. Il s'agit également d'en évaluer la contribution à la performance dans le cas des chaînes de télévision africaines francophones. Nous nous baserons sur les théories usuelles de l'acceptation, de l'usage et de l'appropriation des technologies [Bidan et Trinquecoste, 2011]. Nous avons également mobilisé deux modèles de recherche majeurs, le premier est inspiré du modèle d'adoption de la technologie (TAM) de Davis et al, (1989) et de celui de la théorie unifiée de l'adoption et de l'usage de la technologie (UTAUT) de Venkatesh et al (2003) et le second est inspiré de la théorie de l'acteur-réseau (TAR) de Callon et Deltour (1981 ; 1991). Nous nous focaliserons sur le décryptage empirique du logiciel GED-AIME V4 et de sa plateforme Archibald conçu et développé par le CIRTEF en collaboration avec l'INA. Nous analyserons l'historique de son implémentation et exploitation dans les services de documentation télévisuelle africaine. Les résultats de notre étude montrent que cette solution propose des avancées opérationnelles manifestes à l'organisation hôte avant, pendant et après son implémentation - nous avons examiné notamment son adoption au sein de la Cinémathèque africaine de Ouagadougou (CAO) via l'impérative numérisation de son patrimoine filmique actuellement en danger - mais comporte également des contraintes d'ordre technologique et organisationnel liées aux implications de son adoption.

Mots clés : Technologie de l'information, Archivage numérique, logiciel AIME, GED, services de documentation télévisuelle africains, Cinémathèque africaine de Ouagadougou (CAO), Adoption et appropriation des technologies.

***Correspondance :** lassane.tapsoba@u-auben.org

Accepté le, 23 décembre 2016

I/ INTRODUCTION

L'expérimentation des projets de GED est souvent très courante dans les pays occidentaux mais peu exploitée dans les pays en voie de développement. De même, son exploitation en Afrique ou ailleurs, est essentiellement orientée vers des entreprises à caractère commercial (banque, assurance etc.) et non vers des entreprises à caractère social tels que les établissements de documentation. Or, les besoins les plus urgents sont le plus souvent exprimés au sein des établissements publics non commerciaux et particulièrement ceux chargés de la gestion des archives et documents publics. Partant de ce constat, nous proposons dans cette étude une approche qui tient compte de cette réalité. Il s'agit de l'adoption et usage du système de GED au sein des établissements audiovisuels dans le but de sauvegarder le patrimoine audiovisuel africain, aujourd'hui en péril dans la plupart des états de l'espace UEMOA²⁵. Face à cette préoccupation d'urgence pour une prise de mesures conservatoires afin de freiner le risque de détérioration totale des archives africaines-audiovisuel et cinéma-, la présente communication essaye de proposer une nouvelle piste de réflexion ayant pour but de contribuer à la recherche de solutions idoines pour une bonne gestion de ce patrimoine.

Pour ce faire, notre sujet de réflexion est essentiellement orienté vers une approche empirique portant sur la contribution des TI au sens large et des solutions de type GED aux établissements de documentation audiovisuelle africains et en particulier, la Cinémathèque africaine de Ouagadougou. Cette étude tient compte à la fois des trajectoires appropriatives tout à fait originales et variées sur les TI [Bidan, Trinquecoste, 2011] et des trajectoires historiques tout à fait intéressantes sur le plan institutionnel [Bat, 2013]. L'objectif principal de cette communication à vocation empirique -faut-il le rappeler-, est de montrer et caractériser les types de contributions de l'adoption d'un système de GED par le biais de la solution 'AIME' V4 sur plateforme Archibald - à la performance de la CAO. Et cela se fait dans un contexte marqué par un succès relatif de ce type de projet en Afrique de l'Ouest (Niger, Sénégal, Bénin, Burkina Faso).

²⁵ Il s'agit des huit pays membres de l'espace UEMOA - Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, en l'occurrence, le Bénin, le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo,

II/ PRESENTATION DU PROJET ET MISE EN CONTEXTE

Au même titre que les autres technologies des SI, la GED (Gestion électronique des données ou documents) est actuellement appréhendée comme un instrument qui concerne tous les lieux où les documents sont créés, échangés, stockés, réutilisés. Elle permet d'accéder de façon sélective aux documents en quelques secondes, là où une recherche manuelle des dossiers aurait nécessité beaucoup plus de temps. Selon la vision de Jean Yves PRAX, la GED est aujourd'hui acceptée comme « une composante d'un système d'information et de communication, intégrant les dernières avancées du multimédia et des télécommunications »²⁶ [PRAX ; 2000].

Comme nous l'avons souligné dès l'introduction, l'expérimentation d'un projet d'implémentation de type GED dans les structures audiovisuelles en Afrique est un projet novateur dans l'étude empirique des technologies de l'information et de la communication. Il s'agit du projet AIME, réalisé en collaboration avec des entreprises audiovisuelles, en l'occurrence, certaines chaînes de télévision francophones, en particulier ceux de l'espace UEMOA. Au vu du relatif succès de l'implémentation de cette technologie dans les services de documentation télévisuelle, nous proposons son adoption à la CAO.

II.1/ Une présentation du logiciel AIME en Afrique ...

Ce projet est basé sur l'usage du système de GED via un logiciel dénommé AIME qui est dédié à la gestion de documents multimédia et de production du fond documentaire destiné à approvisionner la plateforme Archibald mise en place par le CIRTEF (Conseil International des Radiodiffusions et Télévisions d'Expression Française) et administrée « pays par pays »²⁷. Ce projet a été développé en lien avec l'INA (Institut National de l'Audiovisuel). Son objectif principal est de numériser puis de mettre en ligne les archives des chaînes de télévision africaine. Il est destiné au pays du sud, piloté entre Cotonou et Niamey, et implanté dans 23 pays dont 21 en Afrique (par ordre alphabétique Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun,

²⁶ PRAX Jean Yves ; 2000 ; La gestion électronique documentaire. Manager les flux d'information dans l'entreprise ; éditions Dunod ; p.3.

²⁷ <http://www.inaglobal.fr/television/article/valoriser-son-patrimoine-audiovisuel-un-enjeu-africain-l-ere-de-la-tnt-8320#intertitre-5>

RCA, Congo, Côte d'Ivoire, RDC, Djibouti, Gabon, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Sénégal, Seychelles, Togo, Tunisie) et 2 hors Afrique (Liban, Vietnam).

Parmi les 23 pays ayant accueilli le projet AIME, 13 pays ont été interrogés dans le mois de novembre 2013, par rapport à la numérisation et l'indexation de leurs archives. Les résultats sont globalement encourageants et font état de 50.023 heures d'archives numérisées soit 13,47% des archives vidéo analogiques et 6.925 heures d'archives indexées avec AIMÉ²⁸. Certes, des efforts restent à fournir pour numériser près de 371.366 heures d'archives vidéo analogiques stockées sur différents formats (Bétacam, Umatic Secam ou Pal, Dvcam, Dvcpro etc.). Pour y parvenir, cela nécessite la mobilisation des ressources économiques et politiques dans chacun des pays membres du CIRTEF. A titre illustratif, grâce au projet AIME (dont le coût global d'installation est estimé à plus d'une centaine de million d'euros), ses moyens informatiques (matériel de numérisation, d'indexation et plateforme Archibald) et ses divers acteurs, la Radiodiffusion et Télévision nationale du Niger, a réussi à sauvegarder à la date de novembre 2013, 12 000 heures d'archives contre 1750 heures pour l'institution sœur au Burkina Faso. Ces archives -cas du Niger- sont aujourd'hui numérisées, indexées et stockées dans une base de données consultable via la plateforme Archibald²⁹ [CIRTEF, 2015].

Ce type de projet instaurant la mise en place d'un système de GED offre un double avantage aux usagers d'une entreprise lorsqu'il est adopté et pleinement utilisé. A ce titre, d'une part, il permet (en groupware) à plusieurs personnes de travailler ensemble à distance en communiquant, en partageant des documents et en coordonnant leurs actions [SORNET ; 2012]. D'autre part, il permet (en workflow) également d'«automatiser la circulation des informations et des documents, en les transférant d'une opération de traitement à la suivante, selon des règles et des itinéraires définis par les clients »³⁰ [GILLET et GILLET ; 2015]. A titre d'exemple, selon le CIRTEF³¹, plus de 11 000 heures d'archives télévisuelles ont été sauvegardées, numérisées actuellement au Niger puis mises en perspective de gestion selon les

²⁸ <http://www.cirtef.com/ARCHIVES%20media/Mes%20fichiers/ARCHIBALD.pdf>.

²⁹ cirtef.com/wp-content/uploads/2015/12/media0035635.pdf

³⁰ GILLET Michelle et GILLET Patrick; 2015 ; Le management des systèmes d'information : cas pratiques ; Editions Dunod

³¹ Conseil International des Radio télévisions d'Expression Française

solutions de type GED. Pour le cas de notre étude, deux types de performance ont été envisagés: la performance logicielle et la performance organisationnelle. La performance logicielle est évaluée au niveau des utilisateurs individuels réels ou potentiels tandis que la performance organisationnelle concerne l'ensemble des parties prenantes de la CAO.

II.2/ ...adapté à une implémentation à la CAO ?

Sur la base de cette expérience locale et pragmatique, le logiciel AIME et sa plateforme Archibald peuvent tout à fait être mobilisés pour sauver le fond documentaire de la CAO. Outre la sauvegarde via la restauration, la numérisation et l'indexation, la plateforme permettrait ensuite de valoriser les archives en les proposant via une VOD type téléchargement ou streaming- à des tarifs abordables pour les utilisateurs clés du secteur ou -pourquoi pas- gratuitement pour le grand public. Comme tout projet orienté technologie de l'information, ce projet est organisationnel avant d'être technologique et il doit mobiliser l'ensemble des acteurs, allant des opérateurs aux dirigeants. La dimension applicative n'est pas la plus compliquée à piloter, c'est bien les personnels et les décideurs qu'il faut convaincre de ce projet et ensuite les spectateurs qu'il faudra informer et accompagner. Un budget, un délai, une équipe, des outils, un objectif, une motivation et les fonds de la CAO seront sauvés ou du moins préservés.

Quant aux documents originaux eux-mêmes, la question de leur sauvegarde physique *ad vitam eternam* est paradoxalement plus complexe car elle renvoie à l'avenir plus ou moins apaisé de la sous-région, du Burkina et de l'institution CAO. Restons optimiste et gageons que cette riche mémoire audiovisuelle et ces milliers de bobines seront d'autant plus longtemps accessibles et préservés que les Africains eux même en seront demandeurs.

III/ METHODOLOGIE DE L'ETUDE EMPIRIQUE

Notre étude empirique porte sur une approche qualitative ayant pour but de proposer un décryptage de l'adoption (ou non) d'un système de type GED nommé AIME au sein de la CAO. Nous avons collecté des données via des entretiens individuels semi-directionnels auprès d'experts via un questionnaire d'enquête adressé à l'ensemble des parties prenantes au sens large de la CAO. Quant à l'analyse des données collectées, nous nous sommes inspiré de la méthodologie Delphi et plus particulièrement des travaux de Zenou (2004), Booto et *al.* (2011) et de Abba Goni (2015). A cet effet, nous avons adopté une méthodologie d'approche empirique en deux étapes consécutives qui sont le pré-test et le test.

La première étape de « pré-test » correspond à la phase exploratoire de notre étude et est focalisée sur l'entretien avec les 16 experts issus des chaînes de télévision africaine ou d'autres institutions affiliées. En rappel, notre unité d'analyse est le système de GED et son possible adoption pour une nouvelle performance à la CAO. Ces experts sont ainsi interrogés sur la base des questions ouvertes portant sur cette unité d'analyse. Cette opération de collecte des données est appelée pré-test dans la mesure où les informations brutes venant des experts doivent faire l'objet de traitement et de filtrage pour obtenir les données consensuelles qui seront administrées lors de la seconde phase appelée « test » aux parties prenantes de la CAO. Cette seconde phase vise à confirmer les propos issus des experts par un questionnaire comportant des questions fermées et à choix multiples. Elle est adressée à une soixantaine d'enquêtés dont le but est de tester les données exploratoires.

III.1/ La collecte des informations par l'entretien

Partant des résultats de l'observation directe auprès de trois structures qui sont la cinémathèque africaine de Ouagadougou, la Radiodiffusion et télévision Nationale du Burkina (RTB) et enfin SOFTNET³², nous avons eu à récolter suffisamment d'informations ayant servi à l'élaboration d'un guide d'entretien semi-directif à adresser aux différents experts intervenant dans des projets liés à la GED et particulièrement aux principaux administrateurs et utilisateurs du système AIME. Le caractère exploratoire de notre recherche nous conduit vers des personnes ressources ayant une certaine expérience empirique en rapport avec le système AIME. Pour conduire cet entretien, nous nous sommes référés à la démarche méthodologique Delphi proposée par les théoriciens et évoquée plus haut. En effet, comme l'a si bien souligné certains auteurs, la conduite d'entretiens exige de la part du chercheur de nombreuses qualités telles que la capacité à poser des questions, la capacité d'écoute, la flexibilité et l'adaptabilité [Fenneteau ; 2015].

Avant de détailler le déroulement des entretiens, nous présentons ici les questions relatives à la directivité des entretiens et à l'élaboration du guide d'entretien. Notre unité d'observation et d'enquête est le système de GED, et ici en l'occurrence, il s'agit du logiciel AIME et de sa plateforme Archibald. Elle a constitué l'élément fondamental pour bâtir les critères de sélection des personnes ressources. En appliquant la méthode des quotas et celle des

³² Il s'agit d'une entreprise privée spécialisée dans les solutions informatiques et d'implémentation du système de GED en Afrique de l'Ouest

parties prenantes à la sélection des experts, en rapport avec leur connaissance sur AIME, nous en avons retenu seize (16) experts au total (voir tableau ci-dessous).

Tableau n°1 : liste des personnes interrogées lors de l'étude de cas unique

Nombre d'experts	Fonction de l'expert	de	Domaine d'expertise	Rapport avec GED/AIME	Service de tutelle	Réaction de l'expert
01	Délégué Général		Promoteur festival cinématographique	Décideur Adoption d'AIME	FESPACO/ Burkina Faso	Réponse favorable
02	Directeur		Conservateur archives cinématographiques	Décideur Adoption d'AIME	CAO/Burkina Faso	Réponse favorable
03	Directeur des Archives Audiovisuelles		Conservateur archives audiovisuelles	Administrateur AIME	RTB (télévision)/ Burkina Faso	Réponse favorable
04	Chef de service documentation		Technicien audiovisuel	Utilisateur AIME	RTB (télévision)/ Burkina Faso	Réponse favorable
05	Directeur technique		Ingénieur solutions GED	Administrateur GED	SOFTNET/ Burkina Faso	Réponse favorable
06	Chef de service des archives		Archiviste audiovisuel	Utilisateur AIME	ORTM (télévision))/ Mali	Réponse favorable
07	Chef de service des archives		Archives audiovisuelles	Utilisateur AIME	ORTB (télévision))/ Bénin	Réponse favorable
08	Chef de service des archives		Archives audiovisuelles	Utilisateur AIME	ORTN (télévision))/ Niger	Réponse favorable
09	Chef de service des archives		Archiviste audiovisuel	Utilisateur AIME	RTI(télévision)/ Côte d'Ivoire	Réponse favorable

10	Chef de service documentation	Documentaliste		Utilisateur AIME	RTS (télévision)/ Sénégal	Réponse favorable
11	Chargé de l'appui au développement des projets	Producteur cinéma et audiovisuel	Concepteur et Administrateur AIME		OIF/ (France) Paris	Réponse favorable
12	Chargé de mission internationale	Spécialiste de programme télévisuel	Concepteur et Administrateur AIME		CIRTEF/ Bruxelles (Belgique)	Réponse favorable
13	Chargé des Affaires internationales	Développeur logiciel AIMEV4+Archibald	Formateur AIME		INA/ (France) Paris	Réponse favorable
14	Chef de service informatique	Ingénieur informaticien	Formateur AIME		ORTN/CIRTEF/ Niger	Réponse favorable
15	Responsable chargé de projets	Journaliste	Formateur d'AIME		CIRTEF/Belgique	Réponse non favorable
16	Secrétaire Général		Concepteur/administrateur		CIRTEF/Belgique	Réponse non favorable

III.2/ La collecte des informations par le questionnaire

Au-delà de l'entretien avec les experts, l'utilisation d'un questionnaire dans notre recherche a pour but principal de tester les données issues de cet entretien. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, c'est ce qui explique le caractère confirmatoire de ce questionnaire. Tout comme le guide d'entretien, la question centrale du questionnaire porte sur la contribution de la GED à la performance de la CAO. Partant de cette préoccupation, nous avons élaboré quatre sous-thèmes à soumettre aux enquêtés. Ce sont notamment l'évaluation sur la connaissance de la cinémathèque par les enquêtés, l'adoption et l'utilisation du système de GED, en l'occurrence logiciel AIME V4 et la plateforme Archibald, la performance logicielle attendue et enfin la performance organisationnelle attendue en cas d'adoption. Cela a pour objectif de vérifier d'abord le niveau des informations dont disposent les parties prenantes sur

la cinémathèque, en tant que structure de gestion des archives audiovisuelles en Afrique. Enfin, il est important de préciser que nous avons sollicité le concours des experts interrogés lors de l'entretien pour l'administration du questionnaire sur le terrain.

III.3 / Analyse des données collectées

Après avoir justifié le choix des méthodes de collecte des données empiriques, nous nous focalisons cette fois-ci sur son application dans le contexte spécifique de notre recherche. Le processus d'analyse commence dès le début de la collecte des données avec « *la forme plus ou moins directive de l'entretien, le choix des questions, des observations, la sélection des documents* »³³. Miles et Huberman (2003) Il est difficile à décrire et à restituer [Perret, 1994] car il faut « *créer des ponts entre l'expérience concrète et des concepts abstraits* »³⁴ [Folger et Thrillo, 1999] qui est un véritable défi pour le chercheur. Cependant, selon Miles et Huberman (1994), il peut être théoriquement décomposé en trois étapes qui sont successivement la condensation des données, leur présentation, l'élaboration et la vérification des conclusions. Pour le cas de notre étude empirique, nous avons utilisé le logiciel de traitement de données qualitatives NVIVO 9 pour la condensation et la catégorisation des données relatives à chacun des terrains d'étude.

Le recours à la méthodologie Delphi nous permet de présenter les résultats de l'étude en deux étapes distinctes : les résultats exploratoires et ceux confirmatoires. Par ailleurs, la méthode Delphi à trois rounds, nous permet de présenter les résultats consensuels exploratoires venant des experts lors de l'entretien. Pour l'analyse des résultats confirmatoires nous avons eu recours à la méthode de l'adoption et de l'utilisation de l'outil technologique de Davis et al (1989) et celle de Venkatesh et al (2003). Celle-ci a été complétée par la méthode de l'acteur réseau de Callon et Latour (1991) pour l'analyse de la performance d'AIME.

IV/ RESULTATS DE L'ETUDE EMPIRIQUE

Nous présentons ici, d'une part, les résultats exploratoires selon notre méthode Delphi et d'autre part, leurs impacts sur la généralisation de l'enquête avec des résultats confirmatoires. Pour plus de fiabilité des résultats globaux nous procédons par une analyse des données qualitatives mettant en couplage le logiciel Nvivo 9 avec Excel déjà expérimenté dans plusieurs

³³ MILES M. B. et HUBERMAN A. M. (2003), *Qualitative data analysis, an expanded sourcebook*, 2nd Ed., Sage Publications, London pour la traduction française, *L'analyse des données qualitatives*, De Boeck Université S. A., p101

³⁴ FOLGER R. et TURILLO C. J. (1999), «Theorizing as the Thickness of Thin Abstraction», *Academy of Management Journal*, Vol. 24, n° 4, p742.

travaux de recherche [MUSCA 2006]. Pour l'analyse des résultats confirmatoires, nous avons recours au logiciel d'analyse des données quantitatives, en l'occurrence SPSS version 20.

IV.1/ Les résultats de l'enquête exploratoire

Les résultats de la phase exploratoire sont subdivisés conformément à la démarche Delphi ou méthode des experts en trois étapes distinctes [Bootto et *al.* 2011]. La première étape présente les résultats du premier round Delphi tout en essayant de mettre en évidence le degré de consensus obtenu à l'issue des questions ouvertes administrées à l'ensemble des experts. La seconde étape indique la suite du processus de quête de consensus auprès des experts. Elle met en exergue le deuxième résultat consensuel obtenu lors du second round des questions ouvertes adressées aux 14 experts. Enfin, quant au troisième round, il permet de mettre en évidence les résultats du consensus définitif obtenu auprès des 14 experts à la fin de l'enquête exploratoire.

Nous nous sommes à cet effet inspiré des travaux de Bootto et *al.* (2011). Selon cette même source, le consensus aux opinions des experts peut être interprété de la façon suivante : fort (entre 80 et 100 %), modéré (60 à 79,9 %), faible (50 à 59,9 %) et absence de consensus s'il existe (0 à 49,9 %). Ainsi, nous présenterons la description détaillée des résultats obtenus selon le degré de consensus à l'issue de l'analyse des opinions des experts. En adaptant cette approche dans notre étude empirique, nous proposons de simplifier cette série d'interprétation à deux niveaux d'appréciation: présence de consensus ou absence de consensus entre experts. Ceux-ci mettent en exergue la convergence ou la divergence d'opinions sous les formules ci-dessous :

% (OC+OM) \geq 50 \rightarrow CONSENSUS (Modéré, fort ou faible)

% (OD+NR) \geq 50 \rightarrow ABSENCE DE CONSENSUS.

IV.1.1/Les résultats du 1^{er} round Delphi

Dans le processus de présentation des résultats du 1^{er} round, l'ensemble des questions relatives à l'entretien est reformulé selon les quatre principaux sous thèmes de l'étude exploratoire. A l'issue de l'entretien avec les 16 experts, 14 ont répondu. Au terme de ce 1^{er} round un consensus s'est dégagé au niveau de l'adoption des technologies GED, selon la théorie de l'utilité et de la facilité d'usage de Davis (1989). Ce qui nous permet de dresser le tableau ci-après.

Tableau n°2 : évaluation d'opinions consensuelles des experts sur l'adoption et l'utilisation de la GED

Résultats de l'adoption et de l'utilisation du logiciel de GED (AIME V4 + Archibald) à la télévision

Items	Mots clés (idée principale)	Consensus autour de l'idée principale				Niveau de consensus
		O. C	O.M	O.D	N.R	
1	Utile pour la TV	14	00	00	00	Consensus fort
2	Facile d'usage pour la TV	10	02	02	00	Consensus modéré

NB : O.C= Opinion consensuelle O.M = Opinion modérée O.D= Opinion divergente N.R= Non réponse

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, les items se rapportant au sous thème de l'utilisation du système de GED (logiciel Aime V4 et plateforme Archibald) est marqué par des réponses consensuelles (niveau modéré et fort) de la part des experts. En effet, pour la question se rapportant à l'utilité d'AIME, l'ensemble des 14 experts qui ont répondu (100%) pensent que le système est utile pour le bon fonctionnement d'une structure audiovisuelle africaine. C'est ce qui explique le taux de fort consensus enregistré.

Quant aux questions relatives à la facilité d'usage ou aux impacts de l'utilisation sur la sauvegarde, la conservation et la diffusion des archives télévisuelles, les réponses des experts sont mitigées. Ce qui nous donne un résultat à consensus modéré. En effet, pour la facilité d'usage par exemple, 10 des 14 experts soit un taux de 71, 42% pensent qu'AIME est facile à utiliser. Les 04 autres experts ne sont pas du même avis car selon eux, le logiciel comporte de nombreux champs à inventorier lors de l'étiquetage et de l'indexation du document audiovisuel.

En conclusion, nous pouvons déduire que les opinions des experts lors de ce 1^{er} round sont globalement issus d'un consensus général sur l'utilité et facilité d'usage du logiciel AIME et partant, l'utilisation du système de GED pour les chaînes de télévision africaines. Ce qui démontre que les experts sont largement favorables à l'adoption et à l'utilisation de la GED au sein des structures audiovisuelles comme la cinémathèque africaine de Ouagadougou, au regard des fondements de la théorie d'adoption de l'outil technologique de Davis (1989).

IV.1.2/Les résultats du 2^{ème} round Delphi

Après avoir trouvé un consensus sur l'adoption et l'utilisation d'AIME, la suite du consensus s'est révélée au niveau du second round sur la performance logicielle d'AIME. Dans notre contexte d'étude, la performance attendue est en rapport étroit avec les efforts individuels des usagers du système de GED [Venkatesh et Al 2003] mais également avec la puissance de l'informatisation des processus permettant les traitements et échanges d'informations [Grojean et al 2011]. Ainsi, les questions se rapportant aux impacts d'AIME sur les utilisateurs (end-users) mais également sur la capacité informationnelle du système de GED (réactivité) sont soumises à l'appréciation des experts. Le tableau ci-dessous donne une vue globale du consensus portant sur la performance logicielle.

Tableau n°3 : évaluation d'opinions consensuelles des experts sur la performance logicielle

Résultats de la performance du logiciel de GED (AIME V4 + Archibald) pour les structures AV						
Items	Mots clés (idée principale)	Consensus autour de l'idée principale				Niveau de consensus
		O. C	O.M	O.D	N.R	
1	Impacts positifs sur l'archivage et la valorisation des archives	12	02	00	00	Consensus fort
2	Efficacité individuel des utilisateurs	12	01	01	00	Consensus fort
3	Améliorer la réactivité d'AIME au niveau de la recherche	08	03	02	01	Consensus modéré

Comme c'est le cas lors du 1^{er} round, nous pouvons constater que l'ensemble des items relatifs à la performance logicielle ont reçu des réponses favorables à consensus modéré ou fort. Ce qui traduit une fois de plus un second consensus général chez les experts. En effet, près de 85,71% des experts pensent qu'AIME influence pleinement l'efficacité des utilisateurs et contribue à améliorer la performance de l'entreprise en matière d'archivage et de valorisation des archives numériques. Pour ces derniers, l'efficacité des utilisateurs repose en partie sur la

qualité et la quantité des ressources technologiques mises à la disposition de l'utilisateur mais aussi de sa formation reçue. Il en est de même pour la réactivité de l'outil technologique selon les experts interrogés. Quant à la réactivité d'AIME le consensus est globalement modéré (57,14% d'opinion favorable et 21, 42% d'opinion mitigé) compte tenu du contexte conjoncturel africain en ressources énergétiques et technologiques (manque d'unité centrale de stockage, déficit du débit internet etc.).

IV.1.3/Les résultats du 3^{ème} round Delphi

Le troisième consensus général de notre entretien avec les experts est en rapport avec la performance organisationnelle de l'établissement de documentation hôte du logiciel AIME. Nous sélectionnons ici trois items y relatifs pour illustrer le consensus global au niveau des experts au terme de notre entretien avec les experts du 3^{ème} round (voir tableau ci-après).

Tableau n°4 : évaluation d'opinions consensuelles des experts sur la performance organisationnelle

Résultats de la performance organisationnelle via la GED (AIME V4 + Archibald) pour les structures audiovisuelles						
Items	Mots clés (idée principale)	Consensus autour de l'idée principale				Niveau de consensus
		O. C	O.M	O.D	N.R	
1	Innovativité chez les usagers	09	01	02	02	Consensus modéré
2	Satisfaction des besoins des parties prenantes	10	02	01	01	Consensus modéré
3	Culture organisationnelle des parties prenantes	13	00	01	00	Consensus fort

Comme les résultats des items précédents, les propos des experts sur la performance organisationnelle sont globalement consensuels lors du 3^{ème} round Delphi. En effet, la presque totalité des experts (92, 85%) soit 13/14 experts pense que l'adoption d'AIME va renforcer le

niveau de culture organisationnelle de l'ensemble des parties prenantes de l'institution hôte : d'où un fort taux de consensus. Quant à la satisfaction des besoins ou la possibilité d'innovation chez les utilisateurs, le consensus est assez modéré.

IV.2/ Les résultats de l'enquête confirmatoire

La question d'adoption et d'utilisation du système de GED par la CAO est une question centrale de notre étude empirique. Au sujet de l'état des connaissances sur l'adoption du système de GED, les enquêtés évoquent les différents avantages qu'un tel système peut apporter à l'institution hôte. Pour ce qui concerne particulièrement le logiciel AIME, il bénéficie d'une large connaissance compte tenu du fait qu'une partie des personnes sélectionnées (les utilisateurs et formateurs) avaient déjà une familiarité avec cet outil de GED. Ainsi, nous obtenons une participation plus élevée à cette question avec 45 répondants soit un taux de 88, 23% des parties prenantes. C'est ce qui explique également le nombre élevé des usagers qui connaissent le logiciel AIME par le biais de l'internet et de la spécificité de leur profession (voir tableaux ci-dessous).

Tableau n°5 : état de connaissance du système GED

Tableau n°6 : état de connaissance d'AIME

Avantage GED			Adoption CAO		%		Connaissance AIME		%		Nombre usagers	
Réactivité du système			15	29,41	Par les activités prof.			18		35,29		
Centralisation d'info.			12	23,52	Par internet			18		35,29		
Partage d'info			10	19,60	Par la presse			9		17,64		
Non répondants			14	27,45	Non répondants			6		11,76		
Total enquêtés			51	100%	Total enquêtés		51	100%				

Notre étude empirique aborde également la question de la performance logicielle dans le but de recueillir les avis des parties prenantes au sujet des éventuelles influences de la technologie de GED. A ce titre, les variables ci-dessous évoquées dans les tableaux 7 et 8 nous ont permis de collecter des informations destinées à valider ou non l'hypothèse de la présence

d'une performance logicielle à la CAO. Ceci nous conduit à présenter les résultats obtenus sous forme de tableaux synoptiques se rapportant à la performance du logiciel de GED.

Tableau n°7 : état de la performance logicielle

Tableau n°8 : indices de performance logicielle

Influence sur la CAO						
Performance log.	%			Indices performance	Norme GED	%
Non	11	21,56		Réactivité rapide	18	35,29
				Grande capacité d'innovation	10	19,60
Oui	40	78,43		Gains en temps	23	45,09
					51	
Qualité des infos	21	(52,5)		Total répondants	100%	
Qualité syst. GED	19	(47,5)				
Total répondants	51	100%				

A la question de savoir s'il existe une performance logicielle liée à l'implémentation d'un logiciel de GED, en l'occurrence AIME V4 et sa plateforme Archibald, la réponse des usagers est affirmative. En effet, les résultats du tableau n°7, démontre que 40/51 répondants, soit 78,43% des parties prenantes pensent que la GED améliorerait non seulement la qualité des informations archivées mais également la qualité du système de gestion au profit des usagers. Ce qui explique leur totale approbation à l'implémentation de ce type de logiciel à la CAO. Par contre, 11/51 soit 21, 57% sont opposés à l'installation de la GED compte tenu des effets quelquefois négatifs liés au manque de garantie de la facilité d'usage et des coûts élevés d'investissement technologique et humain. Pour ce qui concerne le tableau n°8, l'adoption d'un système de gestion des archives par la GED est l'une des solutions explorables pour améliorer la capacité de réactivité en termes de gestion des flux d'information. Elle est susceptible d'apporter également à la CAO, plus d'innovation en matière de stockage, de conservation ou de diffusion des archives. Enfin, elle offre une grande possibilité d'économie de temps chez les usagers de la CAO.

Hormis cela, nos résultats confirment d'autres avantages liés à la performance organisationnelle que nous illustrons par le tableau 9 ci-dessous. En effet, à la question de savoir s'il existe une performance organisationnelle liée à l'adoption de la GED, la réponse est affirmative à un taux de plus de 90% des répondants. Trois principaux indices indiquent cette performance à la CAO. Il s'agit de la satisfaction des besoins sociaux des utilisateurs, de la collaboration entre institutions partenaires de la CAO et le partage des informations entre les différentes parties prenantes. Parmi ces variables de performance, la satisfaction des besoins figure en tête selon les parties prenantes avec 23/46 répondants soit 50% d'avis favorables. La culture organisationnelle est estimée à 28, 26% d'opinions favorables contre 21,74% pour l'innovation institutionnelle.

Tableau n°9 : état de la performance organisationnelle de la CAO

Performance organisationnelle			
	Nombre répondants		Fréquence
Non			5 9,80%
Oui			46 90,20%
<hr/>			
Satisfaction			
besoins	23	(50%)	
Culture org.	13	(28,26%)	
Innovation			
institutionnelle	10	(21,74%)	
Total répondants		51	100%

L'ensemble des résultats obtenus a fait l'objet d'analyse selon une approche duale qui nous a permis d'évaluer le taux de consensus chez des experts de la GED d'une part et d'autre part de confirmer les données qualitatives obtenues par le test exact de Fisher via le logiciel SPSS version 20. Les conclusions tirées de l'analyse des résultats mettent en évidence

une forte contribution de la GED à la performance de l'organisation hôte, en l'occurrence la CAO pour le cas de notre étude.

V/ DISCUSSIONS DES RESULTATS ET CONCLUSION

Au cours de notre étude empirique, nous nous sommes rendu compte que l'archivage numérique par la GED est d'une grande utilité pour les institutions hôtes en Afrique et plus particulièrement pour la CAO. Cependant, ce choix ne garantit pas une conservation pérenne des archives de la CAO [DUPRE ; 2011]. Comme tout outil technologique, sa performance dépend de la qualité du dispositif organisationnel des ressources, des installations TI mais aussi des facteurs socioculturels. En effet, plusieurs rapports dans le monde se sont posés la question de la viabilité des supports numériques dans la conservation. Il ne s'agit pas de voir à quelques années, mais bien à un siècle au moins [DUPRE ; 2013]. Aussi, en prenant en compte les réalités socioculturelles et économiques des pays d'Afrique subsaharienne, nous savons qu'ils sont confrontés le plus souvent à un problème de coût d'accès de l'installation des infrastructures et des équipements de conservation et de diffusion des informations numériques ainsi que leur prise en charge technique sur le terrain. L'adoption d'une solution de type GED nécessiterait un engagement fort de part des Etats africains et des usagers en particulier pour l'appropriation de ce nouvel outil technologique qu'est la GED. Face à un tel défi, nous pensons qu'il faut susciter l'intérêt de l'ensemble des acteurs afin qu'ils prennent conscience de l'urgence face à l'état de la détérioration des fonds d'archives audiovisuelles en Afrique.

Certes, une GED avec la numérisation des archives filmiques puis – pourquoi pas ? – la valorisation de ces fichiers au travers d'un business model « on demand » ou « pay per use » n'est pas la solution absolue ! Cette mise en œuvre contribuera cependant d'une part à matérialiser l'urgence d'un travail de sauvegarde et d'autre part à poser la question polémique suivante - qui dépasse le cadre de cet article orienté sciences de gestion – mais qui se doit d'être posée à la jeunesse qui arrive aux manettes « que faire de notre mémoire ? » .

VI/ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABBA GONI B. (2015) ; Vers une caractérisation du processus d'appropriation des systèmes d'information mobiles (SIM) en Afrique francophone ? Une approche empirique des usages et usagers au Burkina Faso, au Niger et au Tchad ; Thèse de doctorat ; Université Nantes Angers Le Mans et Université Aube Nouvelle ; Nantes, Oct. ; pp187-218.

BAUMARD P., DONADA C., IBERT J. et XUEREB J. M. (2003) ; « la collecte des données et la gestion de leurs sources», in Thiétard R.-A. et coll., *Méthodes de Recherche en Management*, Dunod, Paris, pp 174-224.

BAT J.P (2013). « Saliou Mbaye. Histoire des institutions contemporaines du Sénégal (1956-2000). », *Afrique contemporaine* 1/2013 (n° 245), pp. 133-135

BIDAN M. et TRINQUECOSTE J.F (2011), « Regards croisés sur le processus d'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication. », *Management & Avenir*, Mai (n° 45), pp. 175-178

BOOTO E. J-P, BERNARD P., PLAISENT M., (2011); consensus par la méthode Delphi sur les concepts clés des capacités organisationnelles spécifiques de la gestion des connaissances ; Association pour la recherche qualitative, recherches qualitatives – Vol. 29(3), pp. 168-192.

CALLON M., LATOUR, B. (1991), La science telle qu'elle se fait, anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise, La Découverte, Paris, 391 p.

CAMPBELL D.T. et STANLEY J.C. (1966), "experimental and quasi experimental designs for research rand" McNally College Publishing Company, Chicago.technology », *Management Science*, Vol 35, Août; pp982-996

DAVIS F.D, BAGOZZI R et WARSHAW P.R ; (1989), « User acceptance of computer

DRUCKER-GODARD C., EHLINGER S. et GRENIER C. (2003), « validité et fiabilité de la recherche », in Thiétart R.-A. et coll., méthodes de recherche en management, Dunod, Paris, 2ème édition, pp277-. 284.

DUPRE C. (2011) ; le FESPACO, fonds documentaires fragiles ; journal of film preservation n°84, FIAF, April.;pp 6-12

DUPRE C. (2013) ; les cinémas africains face au chantier du numérique ; In www.africulture.com

FENNETAU H. (2015) ; l'enquête : entretien et questionnaire ; Dunod 3ème édition ; Paris ; pp9-78.

FOLGER R. et TURILLO C. J. (1999), «Theorizing as the Thickness of Thin Abstraction», *Academy of Management Journal*, Vol. 24, n° 4, pp731-746.

FRIEDBERG E. (1997) ; le pouvoir et la règle, Seuil, Paris ; pp 303-318.

GAGNON Y.C. (2005) ; l'étude de cas comme méthode de recherche-guide de réalisation ; Presses de l'Université du Québec pp.5-73.

GILLET M. et GILLET P. (2015) ; Le management des systèmes d'information : cas pratiques ; Editions Dunod ; pp15-22

GROJEAN P., MOREL M. NOLIN S.P.; (2011); Performance des architectures IT: Comprendre, résoudre et anticiper; ed. Dunod. pp.45-125.

HOLSTEIN J. A. et GUBRIUM J.F. (1985), «the Active Interview», *qualitative Research Methods Series*, Sage University Papers, Thousand Oaks, Vol. 37

MILES M. B. et HUBERMAN A. M. (1994); «*qualitative data analysis, an expanded sourcebook*», Sage Publications, London.

MILES M. B. et HUBERMAN A. M. (2003), *qualitative data analysis, an expanded sourcebook*, 2nd Ed., Sage Publications, London pour la traduction française, *l'analyse des données qualitatives*, De Boeck Université S. A.

MUCHIELLI A. (2006) ; les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes Qualitatives ; *conférence au colloque international « recherche qualitative : Bilan et prospective »*. Béziers, 27-29 juin 2006.

MUSCA G. (2006) ; « une stratégie de recherche processuelle : l'étude longitudinale de cas enchâssés. », In revue *Management* de mars 2006 (Vol. 9) ; p. 153-176

SORNET J. (2012) ; système d'information de gestion ; conception et organisation ; Dunod ; Paris, pp. 6-152

PRAX J.Y (2000) ; la gestion électronique documentaire ; manager les flux d'information dans l'entreprise ; éditions Dunod ; Paris, pp3-49.

VENKATESH. V.,MICHARL G.M., GORDEN. B.D., FRED D.D.; (2003); User acceptance of information technology: Toward a unified view; *MIS Quarterly* pp.186-204.

ZENOU E. (2004) ; comment intégrer la valeur créée par le dirigeant dans la valeur créée par l'entreprise ? Contribution à la connaissance de la valorisation du dirigeant : une application sur le marché français ; Thèse de doctorat en Science de Gestion, Université Jean Moulin, Lyon 3.